

pourra durant les quelques années qui viennent, maintenir ou même hausser le niveau de ses exportations de blé vers le Royaume-Uni?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, nos discussions visaient à préciser la situation afin que le Royaume-Uni comprenne bien que l'accès à son marché nous intéressait non seulement pour le blé, mais aussi pour les céréales secondaires. Je crois que nous nous sommes bien fait comprendre. Le blé canadien est naturellement dans une position plutôt spéciale à cause de sa qualité et aussi du fait que de nombreux pays d'Europe, y compris les membres actuels de la CEE, ont généralement besoin de blé de cette catégorie. Nous devons faire des efforts constants pour élargir le marché qui lui est offert.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Le ministre a mentionné qu'il existe en Europe et en Grande-Bretagne une demande de blé durum canadien. A-t-il conclu d'après ses discussions avec M. Rippon qu'il nous faudrait, en dépit de la demande, payer le droit d'importation? Sait-il à combien il s'élèvera et quel effet il aura sur les prix versés aux agriculteurs de l'Ouest?

L'hon. M. Lang: Les gouvernements du Royaume-Uni et de certains autres pays étudient un projet de régime d'imposition et ses modalités d'application. La question a trait à l'ensemble de nos droits respectifs aux termes de GATT. A ma connaissance, aucune annonce définitive n'a encore été faite, mais il est possible que le régime ne prévoie la perception de droits que lorsque les prix baissent au-dessous d'un certain palier, et en conséquence ne touche une certaine céréale que dans des circonstances particulières.

* * *

LES TRANSPORTS

LA PÉNURIE DE WAGONS EN PLATE-FORME À PRINCE GEORGE

M. Robert Borrie (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Transports est absent, je vais m'adresser au premier ministre suppléant. Il s'agit d'une affaire des plus urgentes. A cause d'une extrême rareté de wagons couverts et de wagons en plate-forme à Prince George (C.-B.), l'industrie forestière a dû réduire son activité à une seule équipe. Le premier ministre suppléant peut-il nous dire s'il y a eu des dispositions de prises pour fournir des wagons pour que l'industrie forestière n'ait pas à faire face à une mise à pied de 40 p. 100 ou plus de sa main-d'œuvre d'ici la semaine prochaine?

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je regrette que le ministre des Transports ne soit pas ici aujourd'hui mais je puis assurer le député que le ministre connaît le problème. L'autorité compétente s'en occupe avec toute la célérité possible et j'ose croire qu'on y aura remédié d'ici quelques jours.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ DANS L'OcéAN INDIEN—DEMANDE DE DÉCLARATION

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au suppléant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit du même sujet très important que j'ai soulevé vendredi, soit le statut du comité de Singapour, qui doit étudier la sécurité sur l'océan Indien. Étant donné que le ministre a dit alors que le gouvernement croyait qu'il s'agissait d'une initiative utile de la conférence mais qu'une séance de ce comité ne répondrait pas aux objectifs de la conférence, le suppléant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures envisagerait-il de faire une déclaration là-dessus, de façon que les Canadiens et les autres pays du Commonwealth sachent quels sont le statut et le rôle que le Canada reconnaît au comité?

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je croyais, monsieur l'Orateur, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait parfaitement répondu à la question vendredi dernier. A tout événement, je vais réétudier la demande formulée aujourd'hui par l'honorable député, et j'y donnerai suite au cours de la semaine, s'il y a lieu.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE DIFFÉREND DES CHANTIERS MARITIMES—LES MESURES DE NÉGOCIATION

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant, car la grève des débardeurs frappe sa province, et aussi, sans doute, au suppléant du président du Conseil du Trésor. Est-il permis d'espérer que les deux parties se réuniront d'ici deux jours?

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je l'espère vivement.

* * *

LES FINANCES

LA HAUSSE DES FRAIS PERÇUS SUR LES COMPTES COURANTS

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il s'agit de la hausse des frais perçus sur les comptes courants annoncée par les banques à charte. Comme la hausse sera de 33 p. 100, ce qui est odieux et assurément de caractère inflationniste, le ministre songe-t-il à se mêler de cette affaire?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, cette décision revient aux banques. Certes, j'ai constaté les hausses, mais je n'ai pas le droit de fixer les droits qu'elles devraient percevoir.